

[Accueil](#) [Conso](#) [Labels alimentaires véganes : que nous certifient-ils ?](#)

CONSO

## Labels alimentaires véganes : que nous certifient-ils ?



De nombreux sous-produits animaux se cachent dans des produits de consommation courante. ©Dezajny/Shutterstock

10/04/2018

Ni chair animale, ni laitage, ni œuf, ni miel, ni produits de la ruche... Pour s'assurer à 100 % qu'un produit alimentaire est végane, on se fie généralement aux labels. Leurs garanties peuvent parfois varier : ID fait le point.

Une personne végane exclut autant que possible de son alimentation tout produit d'origine animale et adopte également un mode de vie respectueux des animaux en termes d'habillement, de cosmétiques et de loisirs notamment. En voici la définition du Petit Robert, qui a enregistré le terme "**végane**", dans sa version francisée, pour la première fois officiellement en 2015.

Sur le plan alimentaire, un produit végane doit être "exempt de toute substance d'origine animale, ne pas avoir fait appel à des agents techniques d'origine animale et n'avoir été testé d'aucune façon sur eux". Or, pour repérer un produit fini végane, il ne suffit pas de lire la liste des ingrédients le composant, car il est parfois difficile de déterminer si certains sont d'**origine végétale ou animale**. Par ailleurs, l'inscription de la liste des additifs utilisés pendant le processus de production n'est [pas systématique](#). Et si on faisait le tour des principaux labels véganes pour comprendre vraiment ce que l'on consomme ?

**Pour le marché français et au-delà :**

## Eve Vegan (organisme de contrôle français)



Certifié par un organisme français de contrôle, **Expertise Végane Europe** et destiné aux produits transformés. Peuvent en bénéficier les produits alimentaires, les produits cosmétiques, les produits d'hygiène, les produits textiles et les restaurants, traiteurs et services proposant une offre exclusivement végétalienne.

### Produit fini (liste de critères non exhaustive) :

- exempt de toute **substance d'origine animale** ;
- n'ayant pas fait appel à des **agents techniques** d'origine animale (ni ses ingrédients) ;
- ayant été préparé, transporté, nettoyé ou entreposé à l'aide d'installations ou d'instruments n'ayant pas été en contact avec des produits d'origine animale ;
- n'ayant **pas été testé sur les animaux** (ni ses ingrédients) ;
- dont l'emballage (primaire et secondaire) est exempt de substance d'origine animale ;
- entre autres exempt de phtalates, de nanoparticules, de parabènes, de bisphénol ainsi que d'autres substances classées nocives par la communauté scientifique.

### Plusieurs niveaux de conformité :

- Label **EVE VEGAN 01** = produit végétalien / vegan ;



- Label **EVE VEGAN 02** = produit végétalien / vegan à plus de 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture végétalienne (Standard Biocyclique Végétalien) ;
- Label **EVE VEGAN 03** = service reconnu de qualité végétalienne / vegan.

©ID-Avril 2018

©Gaël Nicolet/ID

**D'autres labels véganes (européens) que l'on retrouve sur nos produits :**

## Quelques labels véganes européens



### Vegan Society

Label fondé au Royaume-Uni en 1944.

#### Assure pour le produit (liste non exhaustive) :

- Non-utilisation de produit ou de sous-produits d'origine animale ;
- Aucun test sur les animaux du produit fini et de ses ingrédients ;
- Produit préparé séparément de produits non véganes ;
- Emballage sans matière animale.



VEGAN

### V-Label

Label européen de l'Union végétarienne européenne. Y est affiliée l'Association végétarienne de France.

#### Assure pour le produit (liste non exhaustive) :

- qu'aucune étape de la production ou de la transformation du produits n'a fait intervenir de produits d'origine animale, sous une forme brute ou transformée ;
- qu'il ne contient pas d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) ;
- Comporte également une autre catégorie, végétarienne et non végane, qui concerne les aliments simplement sans produits carnés (dans ce cas il est écrit « végétarien » en dessous du logo au lieu de « végane »).



### Vegan Approved

Label fondé par la Vegetarian Society (Royaume-Uni).

#### Assure un produit fini (liste non exhaustive) :

- Sans chair animale, sans sous-produit animal, non testé sur les animaux, ni ses ingrédients ;
- Dont l'emballage ne contient pas de produit animal.



### Vegan OK

©Gael Nicolet/ID

S'il s'agit des principaux labels véganes que l'on retrouve sur nos produits en France et en Europe, la liste n'est pas exhaustive : l'association française pour le développement économique des alternatives véganes Vegan France propose également un [comparatif des labels véganes](#).

Attention toutefois à ne pas vous perdre parmi les différentes certifications. Vegan France rappelle que les fabricants peuvent exploiter et créer leur propre logo "vegan" pour leurs supports de vente et les consommateurs doivent donc "apprendre à reconnaître les logos qui ont une **valeur de contrôle** et ceux qui n'ont qu'une valeur de communication".

### Attention Aux Confusions



Attention aux logos qui n'ont pas valeur de contrôle par un organisme de certification.

©Capture écran vegan-france.fr

L'association rappelle également qu'il ne faut pas confondre les labels "vegan" avec les labels "**cruelty free**" ou "sans cruauté", qui garantissent que le produit n'a "pas engendré d'essais sur les animaux vivants", mais n'assurent pas nécessairement que celui-ci n'utilise pas de substances animales dans sa formulation.

### # TousActeurs

#### # DONNER



#### Milhöca savonnerie

Soutenez une nouvelle savonnerie artisanale, respectueuse de notre belle nature. ...

#### # INVESTIR



#### Elikya Beauty

Marque de cosmétiques 100% naturelle, végétale et éco-solaire : une gamme complète adaptée aux pea...

Avec cette promesse, ID innove et permet de médiatiser des solutions accessibles à tous pour une société plus durable; un monde où s'informer revient à agir, où chaque information amène à des solutions concrètes. A vous de choisir !

#### A LIRE AUSSI



#### Gaspillage alimentaire : les emballages plastique à usage unique pointés du doigt

10/04/2018



#### Pesticides interdits dans les jardins... Mais toujours en augmentation dans les champs !

10/04/2018

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies qui nous permettent de vous proposer des services et une offre adaptés à vos centres d'intérêts.

[En savoir plus](#) [Fermer](#)



L'obligation des "doggy bags" en débat

06/04/2018

---

POSTER UN COMMENTAIRE

Vous devez être connecté pour poster un commentaire.

**Déjà membre ?** [Je me connecte.](#)

**Je ne suis pas encore membre,** [Je crée mon compte.](#)